

IL N'EN VENDAIT PAS, MAIS LES APPARENCES...



Laflemme faisait sa marche habituelle quand un coup de vent lança son chapeau par-dessus la clôture. — «Tiens, mon garçon, dit-il à un vendeur de journaux qui passait, je te donnerai cinq cents si tu rattrapes mon chapeau.» — «Très bien, répondit l'autre; mais vous allez tenir mes journaux et mon bulletin.» Et pendant que le petit courait après le couvre-chef de l'autre côté, voilà qu'arrivent deux jeunes filles dont Laflemme désirait depuis longtemps faire la connaissance. Désastre !

## La Sortie de l'Ecole

Qu'ils semblent joyeux et contents de sortir de l'école les écoliers que nous montre un ancien tableau ! Comme ils gambadent et sautent ! Ne dirait-on pas des prisonniers qu'on vient de mettre en liberté après une longue captivité ? L'école, au XVIII<sup>e</sup> siècle, manquait-elle donc à ce point d'attraits ? Non certes, mais il est évident que les écoliers d'alors prenaient à aller en classe beaucoup moins de plaisir que ceux d'aujourd'hui, et cela pour bien des raisons. D'abord, l'enseignement qu'ils y recevaient était des plus sommaires et la manière dont il se donnait plus rudimentaire encore. Les bons maîtres étaient rares ; on était obligé de prendre ceux qui se présentaient et dont le savoir était souvent bien modeste. Par exemple, ces maîtres exerçaient dans leurs classes une discipline très forte, et l'on peut dire, sans crainte d'exagérer, que leurs principaux instruments étaient le martinet et la férule.

Il arrivait cependant quelquefois que la férule était proscrite. Ecoutez à ce sujet quelques extraits du règlement publié par un évêque au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

« Pour châtier les enfants, on ne se servira jamais de la férule, on ne se servira jamais de la main et encore moins du pied, ni de la baguette dont on se sert pour faire lire les syllabes des cartes. » Jusqu'ici cela va très bien, mais le règlement ajoute : « on se servira uniquement d'un fouet de parchemin qu'on nomme ordinairement un *robinet*, qui sera au plus de sept à huit cordons ; quand il y en a un grand nombre, il meurtrit et ne pique pas, ce qui fait que les enfants le craignent moins et ne se corrigent pas. »

Le même règlement énumère les cas où la peine du *robinet* doit être appliquée aux écoliers : « 1<sup>o</sup> Quant les enfants viennent tard ; 2<sup>o</sup> s'ils viennent sans être peignés et leurs habits, quoique mauvais, mal ajustés, par exemple sans être boutonnés, sans jartières et qu'ils se gratassent pendant les prières ou la sainte messe, etc... 3<sup>o</sup> quand ils demandent pendant l'école d'aller à leurs nécessités... 4<sup>o</sup> s'il s'en trouve qui aient jeté des pierres, ou qui en ayant pris pour les jeter, ou bien qui aient porté quelques bâtons pour se défendre ou faire le méchant ; 5<sup>o</sup> ceux qui jouent, se promènent, courent et badinent avec des filles, quand ce serait avec leurs sœurs, les garçons ne devant se divertir qu'avec les garçons ; 6<sup>o</sup> ceux qui sont allés se baigner sans être accompagnés de quelques-uns de

leurs parents, comme père, mère, oncle etc. ; 7<sup>o</sup> ceux qui seront allés voir les bateleurs, ou qui en passant s'y seront arrêtés, ceux qui auraient joués ou été en la compagnie de ceux qui jouent aux cartes. »

Et il ne s'agit pas de récriminer : « que si en l'avertissant de venir recevoir le châtiment, il s'arrête à dire des raisons, à pleurer, ou même à demander pardon au lieu d'obéir à ce qu'on lui dit, il faut dire ce qu'il faut, que pour ses raisons, ses cris et ses pleurs, il en aura un coup davantage, que si cette fois il ne laisse pas de crier ou de faire quelque bruit, il faut dans la prochaine école le faire venir de nouveau recevoir le châtiment, lui faisant comprendre que jusqu'à ce qu'il reçoive le châtiment sans qu'on l'entende, on le châtiara toujours ; qu'en un mot il faut la paix et l'obéissance dans une école. »

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, dans ces conditions, les écoliers fussent heureux de s'enfuir de l'école. Aussi s'en donnaient-ils à cœur joie, le seuil de la classe à peine franchi. Ils éprouaient le besoin de dégourdir leurs membres que quelque peu ankylosés, de crier, de chanter sans crainte de la férule ou du *robinet*. Est-ce à dire qu'aujourd'hui la sortie de l'école soit triste et sans gaieté ! Loin de là ; c'est un brouhaha joyeux, une explosion de rires et de cris tout comme au temps de Louis XV. L'école est sans doute bien autrement attrayante aujourd'hui qu'autrefois. Des maîtres très instruits apprennent à leurs élèves de belles et bonnes choses. Pas un instant ne reste inoccupé ; on ne s'attarde pas à rabâcher éternellement les mêmes leçons, l'enseignement est d'une infinie variété. Aussi les heures passent-elles vite, entrecoupées d'ailleurs de récréations où les enfants peuvent s'ébattre à leur aise.

La peur des coups ne les fait pas trembler ; l'autorité morale du maître, secondé dans sa tâche par les parents, suffit à leur faire comprendre que c'est pour eux-mêmes et non pour les autres qu'ils travaillent. Tout cela d'ailleurs n'empêche pas qu'au moment où sonne l'heure de la sortie, chacun se lève avec empressement et a hâte de sortir. N'est-ce pas un sentiment bien naturel ? C'est si bon de se sentir en liberté, de pouvoir donner un libre cours à sa joie, et quand donc rirait-on, si ce n'est à cet âge où l'on ne connaît pas encore les soucis de la vie ?

## LA SITUATION

*Le cabaleur.*—Quel genre de gens avez-vous dans le canton ?

*L'interrogé.*—Des rouges, des bleus, et le reste est l'un portant l'autre.